Aides financières destinées à des mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier

**Formulaire de demande**

1. Remarques préliminaires

En vertu de l'art. 4 de l'ordonnance du 9 octobre 2019 sur les mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier (OSMP; RS 311.039.6), l'Office fédéral de la police (fedpol) peut octroyer des aides financières pour des mesures ayant pour but d'assurer:

1. une protection architectonique, technique ou de nature organisationnelle destinée à prévenir les infractions;
2. la formation des membres des minorités ayant un besoin de protection particulier dans les domaines de la gestion des risques et de la prévention des menaces, à l'exception de la formation aux armes au sens de l'art. 4, al. 1, de la loi du 20 juin 1997 sur les armes;
3. la sensibilisation des minorités ayant un besoin de protection particulier ou des tiers aux menaces existantes et aux mesures préventives à prendre pour assurer leur sécurité;
4. l'information de la population ou de groupes définis sur les minorités ayant un besoin de protection particulier, et notamment sur les enjeux en matière de sécurité les concernant.

Les aides financières octroyées par fedpol couvrent au total un maximum de 50 % des coûts imputables de chaque mesure (art. 7, al. 1, OSMP).

Il n'existe pas de droit à recevoir des aides financières (art. 5, al. 2, OSMP).

Outre l'OSMP s'applique aussi la directive correspondante du 22 octobre 2019.

2. Indications sur l'organisation requérante

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Forme juridique |  |
| Adresse |  |
| Internet |  |
| Informations de paiement (IBAN, titulaire du compte, adresse) |  |

3. Personne de référence ayant le pouvoir de signature de l'organisation requérante

|  |  |
| --- | --- |
| Prénom / nom |  |
| Fonction |  |
| Téléphone |  |
| E-mail |  |

**4. Type de mesure(s)**

Protection architectonique ou technique (par ex. renforcement d'un bâtiment)

Protection de nature organisationnelle (par ex. plans de sécurité)

Formation dans les domaines de la gestion des risques et de la prévention des menaces

Sensibilisation aux menaces existantes et information en la matière

5. Description de la/des mesure(s) prévue(s)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Mesure | Mise en œuvre / procédure | Objectif / effets escomptés |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

6. Financement

|  |  |
| --- | --- |
| Coût total (selon budget) | CHF |
| Aide financière demandée de fedpol | CHF |

7. Documents à remettre

Les documents ci-après doivent être joints au formulaire de demande dûment rempli:

* Plan de sécurité
* Calendrier du projet
* Budget du projet
* Offres[[1]](#footnote-1)
  + Mesures organisationnelles: une offre par mesure (ou contrats de prestations et conventions existants). Si des personnes internes à la commune sont engagées, un descriptif de poste et un CV comprenant les qualifications dans le domaine de la sécurité doivent être joints.
  + Mesures architectoniques et techniques: deux offres par mesure.
  + Mesures de formation, de sensibilisation et d'information: deux offres détaillées par mesure (ou contrats de prestations et conventions existants) doivent être soumises.
* Permis de construire (s'il est nécessaire à la mise en œuvre de la mesure architectonique)
* Budget de l'organisation requérante pour l'année en cours
* Comptes annuels des deux dernières années de l'organisation requérante
* Statuts de l'organisation requérante (datés et signés)
* Facture QR de l'organisation requérante

Les modèles de plan de sécurité, de calendrier du projet et de budget du projet sont disponibles sur la page Internet consacrée aux [Aides financières destinées à des mesures visant à promouvoir la sécurité des minorités ayant un besoin de protection particulier (admin.ch)](https://www.fedpol.admin.ch/fedpol/fr/home/terrorismus/terrorismus-aktuelle-lage/finanzhilfe.html).

Veuillez envoyer tous les documents dans les délais impartis par e-mail à l'adresse suivante:

* [finanzhilfen@fedpol.admin.ch](mailto:finanzhilfen@fedpol.admin.ch)

|  |
| --- |
| Lieu et date:       Signature: |
|  |

1. L'offre doit impérativement comporter les informations suivantes: nom et adresse du fournisseur de prestations; nom et adresse du destinataire des prestations; date ou période de validité; détail de tous les prix, coûts et indications de quantité; conditions de paiement (par ex. paiement partiel, paiement total); taux d'imposition applicable (par ex. TVA comprise); indication des escomptes ou des rabais; renvoi aux CG, si disponibles. [↑](#footnote-ref-1)